



Table de concertation tactique n°12

7 décembre 2016



MAIA

Seine-Saint-Denis
Sud Est

Ordre du jour

1. Suivre

- les résultats de l'étude « sorties d'hôpital »
- les premiers bilans de la semaine « Bien Vivre son Âge »
- la participation à la Journée d'Actualité CNFPT-MAIA

2. Analyser


- les travaux départementaux : maltraitance/échange d'information/
- la construction de l'Atlas MAIA
- l'avancée ViaTrajectoire module Grand-Âge

3. Décider

- validation d'un outil : visibilité de l'offre à destination des aidants proches
- stratégie de constitution du guichet intégré MAIA
- programmation des travaux locaux et départementaux 2017

PARTIE 1

SUIVRE

1. les résultats de l'étude « sorties d'hôpital »
 2. les premiers bilans de la semaine « Bien Vivre son Âge »
 3. la participation à la Journée d'Actualité CNFPT-MAIA
- 

1.1

**résultats de l'étude « sorties
d'hôpital »**



1.1

Cadre de l'étude des demandes en sortie d'hospitalisation

93
sud-
est

Objectifs

- consolider par des éléments **chiffrés le vécu** des professionnels du maintien à domicile concernant les sorties d'hospitalisation,

Participants - phase 2

- 4 SSIAD 1 SSR
- 5 SAAD
- 4 IDEL

Echéance

- Phase 1 : Avril – Juin 2016 : 59 suivis
- Phase 2 : Aout – Nov. 2016 : 59 suivis

Démarche

Un **tableau Excel** est à remplir pour toutes les demandes de prises en charge par vos services en vue d'**une sortie d'hospitalisation**.

Toute demande émanant d'un service hospitalier concernant une personne hospitalisée qui :
bénéficie déjà de vos services
ou qui n'en bénéficiait pas jusque-là.

Ce tableau ne concerne que le public âgé de **60 ans et plus**

Nombre d'ateliers

- 2 groupes de travail dédiés :
 - 30 juin
 - 3 novembre



1.1

Organisation des sorties : délais et réponses apportées



Phase	Délai * Entrée-Appel	Délai* Appel-Sortie
Phase 1 50 résultats	6 jours MCO 49 jours SSR	3 jours MCO 13 jours SSR
Phase 2 56 résultats	8 jours MCO 36 jours SSR	1 jours MCO 8 jours SSR

*chiffres repère

Service	DMS au GHI en juin (phase 1)	DMS au GHI en aout (phase 2)
PNEUMOLOGUE	6 jours	8 jours
GERIATRIE/UGA	7 jours	7 jours
HAD	13 jours	18 jours
SSR	31 jours	31 jours

TÉMOIGNAGE

« Il est encore fréquent que des demandes de prise en charge soient faites le jour même de la sortie du patient. Cela empêche de réaliser une rencontre préalable de la personne dans les lits pendant l'hospitalisation : démarche qui optimise la prise en charge par l'équipe une fois la personne rentrée à son domicile. L'idéal est d'être prévenu ou sollicité 4-5 jours avant la sortie afin d'évaluer les aides techniques nécessaires pour la réalisation des soins. »

Type de refus (manque places SSIAD)
Lieu d'hospitalisation (en local)
Qualité du demandeur (service)



1.1

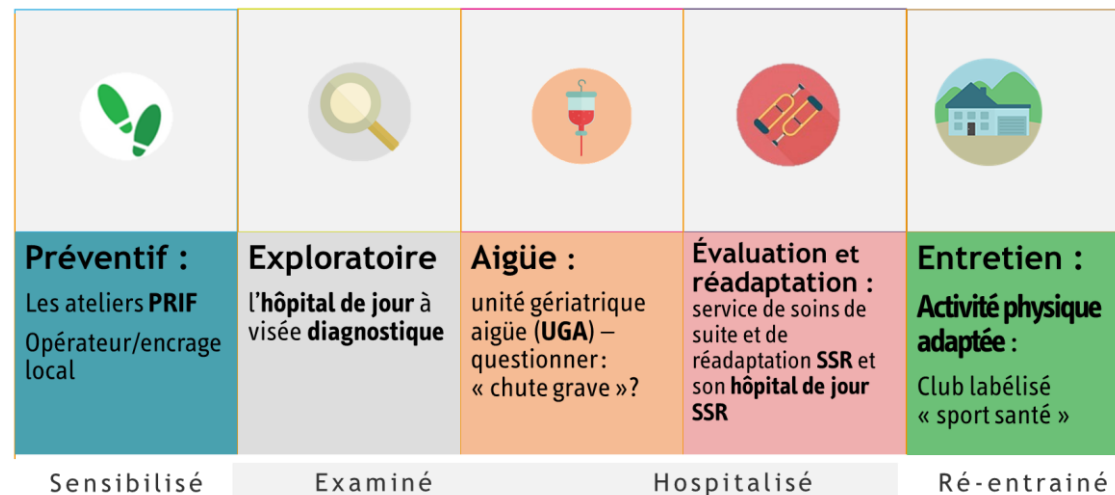
Articulation ville-hôpital : prolongement de l'étude



3 fev. 2017

Prévoir une Rencontre partenariale Janv. 2017 : ville-hôpital

- « Présentation des équipes du territoire SSIAD/SAAD/IDEL/HAD/Établissement de santé + échange sur les pratiques
- Associer la direction du GHI (direction des soins), l'Ordre IDE/ URPS et représentants des usagers
- Préciser les **enjeux économiques** et **éthiques** liés aux cotations et les risques de glissement de tâches (nursing, TT)



Organisation de l'hôpital de l'entrée à la sortie :
quels outils, correspondants pour les acteurs de ville ?

PISTE DE TRAVAIL

- Objectiver les installations, l'offre et la concurrence éventuelle
Présentation de situations (CREX ?)
- Prolonger le travail en s'appuyant sur le programme « Para'chute » :
- Questions à faire **remonter en TCS**

Retour d'expérience en EHPAD
Retour d'expérience Ville-hôpital
Formation en interne
Programme Para'chute
HDJ SSR – atelier « chute »
Programme prévention équilibre

VALIDÉ

1.2



premiers bilans de la semaine « Bien Vivre son Âge »



GAGNY • NOISY-LE-GRAND • LE RAINCY
CLICHY-SOUS-BOIS • MONTFERMEIL





1.2

Semaine « Bien Vivre Son Âge » : objectifs de l'évènement

Organiser pour la 1^{ère} fois des journées destinées aux seniors

Gagny, Clichy sous Bois, Noisy-le-Grand, Montfermeil, Le Raincy

COMPOSITION DU COPIL

5 services/institutions

- Service Social Cramif département de Seine-Saint-Denis
Jeannine LESTIN - Responsable Territorial
- MAIA Seine Saint Denis Sud Est, Julie TALIBON – Pilote
- Service Social GHI Montfermeil, Catherine RIBAILLE – Cadre socio-éducatif
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Nathalie TISSIER – Responsable Adjoint services santé et prévention et Elodie BOUSQUET Assistant de projet prévention
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Fred BLEMAND – Chargé des relations extérieures

OBJECTIFS

- sensibiliser aux actions de prévention santé et du bien vieillir
- améliorer la connaissance de l'**offre des services sociaux**
- **renforcer la connaissance des dispositifs** existants
- faciliter le recours aux droits et aux soins
- **faciliter l'accès** aux dispositifs et aux aides
- renforcer les liens entre les aidants familiaux
- **contribuer à la préservation du capital santé**
- consolider le partenariat sur le territoire entre les différents secteurs médico-sociaux

Promouvoir la prévention

PUBLIC VISÉ

- **Personnes de 55 ans et plus** et aidants familiaux
- Les professionnels intervenant auprès du public âgé



Accès aux droits
Prévention et Santé
Soutien des proches
Bien-être et Activité physique
Loisirs et Culture



1.2

Semaine « Bien Vivre Son Âge » : 1^{ers} bilans

Organiser pour la 1^{ère} fois une semaine dédiée à la prévention et au bien vieillir sur différentes villes

Stands, conférences, ateliers, sensibilisation

PARTENAIRES ENGAGÉS SUR LA SEMAINE

- Unrpa, Les petits frères des pauvres, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Service Santé de l'Assurance Maladie, Service social du GHI de Montfermeil, la Maia, Le service social départemental, le Service social de la CRAMIF, La Cnav, La Cerisaie, les Opalines, Relais Info Seniors, Clic, Le CCAS, Le Centre Municipal de Santé de Gagny, Le Centre d'Examens de santé de Bobigny, Escavie, Les Pompiers, Les délégués à la cohésion police population, La Maison pour Tous du Champy, l'Association Dégénérescence Maculaire liée à l'âge, L'association des diabétiques anonymes, l'Unafam, Le CCAS, La Maison des Sages, la Maison des Seniors, L'Orange Bleue, Arifa, La diététique pour tous, Le comité départemental olympique sportif, Le Relais des aidants, le commissariat de Clichy-sous-Bois, la Caisse d'Allocations familiales, La Poste, la Médiathèque et la Ludothèque, le Gymnastique entretien et loisirs, La Maison de l'habitat, Le théâtre de l'Opprimé, Mme Leitao Sophrologue, Mme Gutierrez Psychologue, Association de Yoga, USM Rando, Les Escargots Randonneurs, Les services culturels, Les Amis du 3^{ème} Age

103 questionnaires assurés recueillis
44 évaluations partenaires

73 %
Satisfait des sujets



211 VISITEURS
45 SERVICES PRESENTS

1 SEMAINE
5 VILLES PARTENAIRES

GAGNY

- 67 visiteurs
- 20 exposants

NOISY LE GRAND

- 12 visiteurs
- 12 exposants

LE RAINCY

- 26 visiteurs
- 6 exposants

CLICHY SOUS BOIS

- 68 visiteurs
- 15 exposants

MONTFERMEIL

- 38 visiteurs
- 20 exposants

1.3



**la participation à la Journée
d'Actualité CNFPT-MAIA**



1.3

Journée d'actualité MAIA co-organisée avec le CNFPT



Objectifs

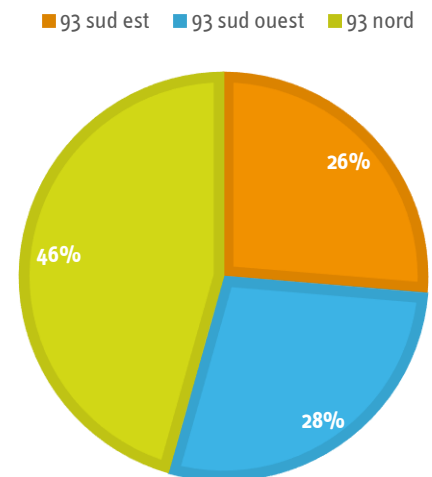
- identifier un panel d'acteurs de l'accompagnement des personnes âgées,
- mieux appréhender diverses offres de service,
- percevoir les partenariats potentiels
- consolider votre réseau pour un soutien de qualité auprès de ce public souvent fragile.,

Au programme

- Offre hospitalière : consultations de diagnostic, court séjour, SSR,
 - accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs aidants
 - évolution de l'APA
- Au total : 15 sujets, 20 intervenants

Principaux Fonctionnaires territoriaux Participants

- 6 secrétaires
- 10 responsables de services pour pers. âgées
- 3 infirmières
- 5 directeurs CCAS et DGS
- 3 coordinatrices seniors
- 4 chargées de mission Santé, dépendance, handicap
- 12 agents d'accueil, administratif
- 7 assistants de service social
- 1 chauffeur pour personne à mobilité réduite





1.3

Journée d'actualité MAIA co-organisée avec le CNFPT

65 participants



40 évaluations

quarante bulletins d'évaluation mettent en avant une satisfaction globale de **3,35 / 4** et ils sont **88%** à déclarer que les apports de cette formation leur paraissent **pouvoir les aider à mieux orienter les personnes âgées.**

Témoignages des participants

points forts avancés sont :

« Grande richesse des intervenants, documentation mise à disposition sur place »

« Plusieurs intervenants/acteurs autour de la PA, promotion d'une approche globale et transversale de la prise en charge, présentations claires du fonctionnement de chaque structure, exemples concrets / présentation d'outils »

« Présence et apports pratiques des équipes de terrain, informations claires. Qualité des présentations et des intervenants »

points faibles sont :

« Le manque de temps, cette conférence mérite de durer au moins deux jours »

« Beaucoup d'acronymes, peut-être »

« Trop condensé. Il aurait été intéressant de prévoir cette journée par groupe restreint afin de faciliter les échanges sur des cas concrets »

PARTIE 2

ANALYSER

1. les travaux départementaux :
maltraitance/échange d'information/
2. la construction de l'Atlas MAIA
3. l'avancée ViaTrajectoire module Grand-Âge



2.1

**les travaux départementaux :
maltraitance,
échange d'information,**



Démarche
départementale

2.1

La maltraitance

GRUPE DE TRAVAIL :

- 2016 : 6 juillet, 3 octobre, **21 novembre**
- CLIC, réseau gérontologique, gestion de cas, service social départemental, HAD, SAAD, CIDPM, service soc. hospi., etc.

IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

- **Idées reçues** et mots valises
- Quelles **démarches** ?
- **Qui** doit les mener ?
- **Comment s'articuler** avec les partenaires ?
- Travailler avec la cellule maltraitance ?
- Qui intervient au domicile ?
- Connaitre le cadre légal
- Seul dans la situation
- Mieux connaître les outils existants

PISTES DE TRAVAIL

- Aider au **repérage** et **guider** la procédure de **signalement**
- **Identifier les procédures** existantes en fonction des faits
- Préciser les besoins en formation
- Élargir le groupe aux acteurs de la justice

Prochain GT :

23 janvier 2017 à Saint-Denis





Démarche
départementale

2.1

Cadre juridique de l'échange d'information

Objectif

- Préciser les conditions d'échange d'information

Echéance

- janvier 2017



Nombre d'ateliers

- 29/05/2015
- 18/11/2015
- 20/01/2016
- 30/03/2016
- 22/06/2016 Annulée
- 30/9/2016

À venir

Démarche

Sur la base d'un document « FAQ » :

- aboutir à **un outil largement diffusable**
- Déclinable pour d'autres situations

Travail au long court, pouvant aboutir à un **évènement public**

En cours :

- relecture d'un **juriste expert** 
- **Convergence avec le groupe d'appui santé mentale ARS /CD/ EPSVE pour les RESAD** 

Participants

- 5 Participants :
- Conseil Départemental Service Population Agée, Personne Handicapée, CD Direction Prévention et de l'Action sociale DPAS, HAD, CLIC, UMPP, SSR gériatrique
- + expert extérieur

Pourquoi aborder cette question du partage de l'information ?

L'augmentation régulière de l'espérance de vie, l'accroissement du nombre de malades chroniques, la volonté de nombre de personnes âgées de rester vivre au domicile ou encore l'évolution du système de santé (diminution des temps de séjour à l'hôpital, rôle pivot du médecin traitant, évolution des conditions d'exercice) contribuent ensemble à une évolution des besoins.

Dans un contexte de développement de parcours de soins, les personnes âgées qui sont traitées pour plusieurs maladies chroniques, sont amenées à recourir à différentes compétences, différentes structures, y compris à leur domicile.

Ces structures relevant des secteurs social, sanitaire ou médico-social peuvent être initialement chargées d'évaluer les besoins des usagers, de mettre en place des réponses à ces besoins et appelées à coordonner leur accompagnement spécifique (aide, soins, diagnostic, suivi social...) en interaction avec les autres professionnels impliqués.

Ces interactions entre professionnels impliquent de fait de l'échange et du partage d'informations. Aussi, ces interactions soulèvent une question éthique fondamentale dans la mesure où il se situe dans une zone d'incertitude juridique et qu'il met en œuvre des logiques contradictoires : protection/autonomie, secret/échange d'information.

Le présent document, sous forme de « Questions/Réponses » a donc pour objectif de donner ou redonner à chaque professionnel concerné le cadre légal et les principes régissant le partage d'informations, savoirs indispensables à une bonne organisation des accompagnements mais dont la mise en œuvre ne saurait atteindre les droits et libertés de la personne assistée.

Cette problématique a été résumée sous la forme d'une triple injonction : « le devoir de se taire, la nécessité de parler, l'obligation de révéler ».

De plus, la parution le 20 juillet 2016 du décret 2016-994 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel vient clarifier un certain nombre de points.

Ainsi, permettre, dans un cadre réglementé, à chaque acteur intervenant auprès d'une même personne, d'avoir accès aux informations qui lui sont utiles est un facteur de réussite pour les accompagnements mis en œuvre.

À terme, cette capacité à partager des informations sur un territoire permettra non seulement de renforcer le respect dû à l'usager qui est aujourd'hui obligé de répéter les mêmes informations à des interlocuteurs différents, mais aussi une meilleure utilisation des ressources humaines, en permettant par exemple de partager une première évaluation individualisée quand, aujourd'hui, chacun procède à sa propre évaluation.



3.1

Partage d'information sur le territoire : quel cadre réglementaire?

Pour rappel, la loi informatique et libertés

- définit **les principes à respecter** lors :
de la **collecte**,
du **traitement**
et de la **conservation** de données personnelles
- impose des **obligations aux utilisateurs** de données personnelles dont la déclaration des fichiers constitués
(NB : pas uniquement informatiques)

allo CNIL
tél : 01 53 73 22 22

lettre info CNIL
le m'inscris

RSS

L'informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la vie privée et les libertés

Accueil > Vos responsabilités > Déclarer à la CNIL > La téléprocédure

Déclarer

taille du texte - + Éditer votre déclaration

Déclaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.
Consultez le **mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant**
- ✗ Finalité
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Déclarant

A savoir

Pour enregistrer le formulaire, saisissez les données obligatoires du déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Organisme Déclarant ?

Cochez ci-contre si vous déclarez à titre individuel (vous n'avez pas de n° siren)

N° SIREN + NIC ?

Code NAF/APE Choisissez

En lien avec ce décret, est également parue une délibération de la CNIL sur les conditions du partage d'information ainsi qu'une « Autorisation Unique », procédure permettant à chaque structure de faire une **déclaration simplifiée**, en l'occurrence sur le partage des informations concernant des personnes âgées.

<https://www.cnil.fr/fr/declaration/au-047-accompagnement-et-suivi-social-et-medico-social-des-personnes-handicapees-et-des>

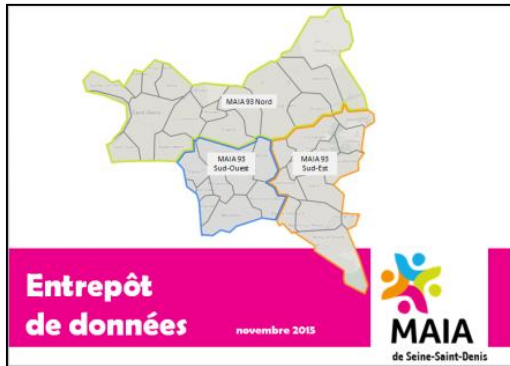
2.2

Construction la construction de l'Atlas MAIA



Construction de l'Atlas MAIA : point d'avancement

Croiser les besoins de la population, l'offre et leur utilisation



Objectif

- Aider à la construction de propositions d'actions via l'Atlas MAIA

Echéance

- mars 2017

De l'information à l'hospitalisation spécialisée en Seine-Saint-Denis (hors EHPAD), 2012

CHIFFRES CLÉS

4 bassins gérontologiques

Définis par le cadre schéma départemental en faveur des personnes âgées

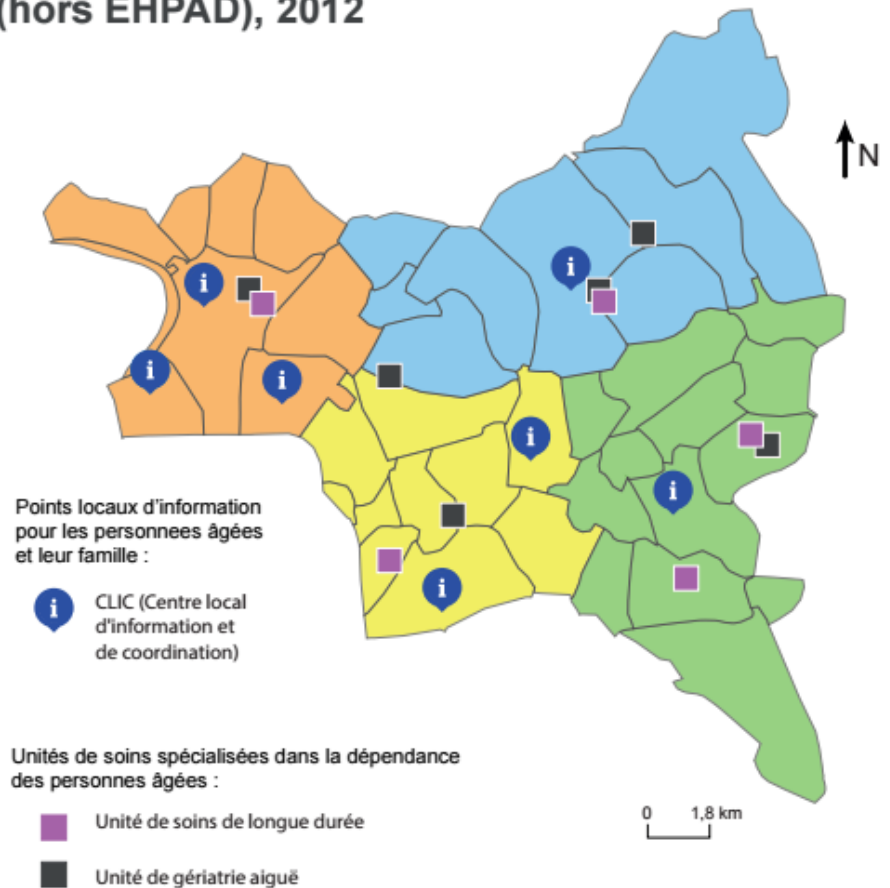
- Nord-Ouest
- Nord-Est
- Sud-Ouest
- Sud-Est

7 CLIC
Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Gagny, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen

1 MDPH
Maison départemental des personnes handicapées se situant à Bobigny

5 USLD
structures d'hébergement et de soins dédiées aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant un fort risque de dépendance

6 UGA
hospitalisation complète, des patients de plus de 75 ans polyopathologiques



Points locaux d'information pour les personnes âgées et leur famille :

i CLIC (Centre local d'information et de coordination)

Unités de soins spécialisées dans la dépendance des personnes âgées :

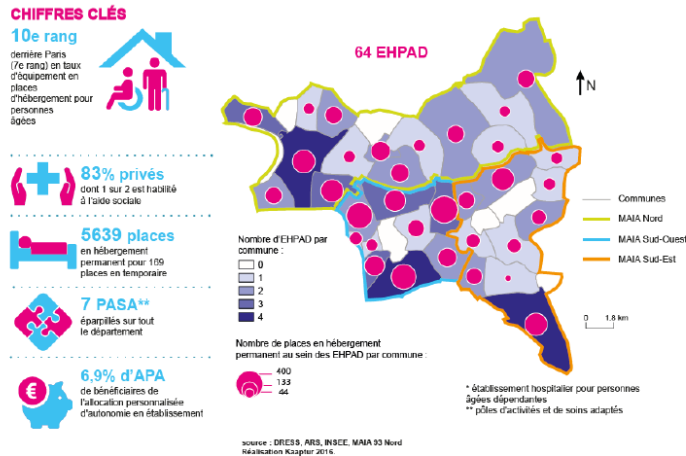
- Unité de soins de longue durée
- Unité de gériatrie aiguë



3.1

Problématiques retenues pour le territoire

EHPAD* en Seine-Saint-Denis en 2012 : 1er département francilien le mieux équipé après Paris



LES GRANDES PARTIES DE L'ATLAS :

- La Seine-Saint-Denis, quel(s) territoire(s) ?
- Qui sont les Séquano-Dyonisiens de 60 ans et plus ?
- Santé & autonomie des séniors
- Panorama de l'offre de soin
- «Entrepôts de données : hypothèses de travail
- Données récapitulatives par communes

5 problématiques prioritaires retenues, dont 4 travaillées au niveau départemental :

- **Les SSIAD** (et partenaires) : listes d'attente, places vacantes, articulation (relai ou suivi conjoint) avec les HAD, les SAAD, les IDEL
- **La protection juridique** : mettre en place une PJ, dans quels délais et quels freins rencontrés par les professionnels, l'accompagnement des professionnels dans les démarches
- **La psychiatrie** : quelles réponses pour les troubles de type psychiatrique à domicile ou en EHPAD, quel accès à une évaluation ou un suivi
- **La maltraitance** : quelles réponses, orientations et accompagnement pour les professionnels dans les démarches
- **L'accueil de jour** : identification objective des freins à l'accès

93

93

93

93

2.3

Avancée des formations ViaTrajectoire module Grand-Âge



Démarche
départementale

2.3

Déploiement sur le département de l'outil ViaTrajectoire module « Grand Âge »

Rappel des fonctions de l'outil

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose désormais une aide à l'orientation personnalisée et au suivi des demandes d'entrée en Unité de Soins de Longue Durée et en structures d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, accueil de jour...)

Les usagers, leurs professionnels sont aidés dans le choix de la structure ou du service le plus adapté aux besoins de la personne.



Recherche et inscription en maison de retraite

Une orientation personnalisée et informatisée

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose aux particuliers, aux médecins libéraux, aux professionnels hospitaliers et du secteur médico-social une aide à l'orientation personnalisée en soins de suite et de réadaptation, en hospitalisation à domicile, en unité de soins de longue durée ou en structure d'hébergement pour personnes âgées via internet. [En savoir plus](#)

Annuaire

- Etablissements sanitaires
- Etablissements pour personnes âgées
- Etablissements pour personnes en situation de handicap

Vous êtes



PARTICULIER
cliquer ici



MÉDECIN LIBÉRAL
cliquer ici



PROFESSIONNEL

Pour plus d'information, le lien vers le site :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>

ou descriptif vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=ol77Q6pkR-I>

Avancement de la 3^e phase du déploiement

PHASE 3 : FORMATION DES «PRESCRIPTEURS »
ouverte à l'ensemble des **acteurs du territoire amenés à accompagner la personne âgée dans sa démarche de demande d'hébergement en EHPAD, EHPA ou USLD** : équipes des CCAS, des SSIAD, des réseaux de santé, des organismes de tutelle, travailleurs sociaux du territoire etc..

2 formations ont été lancées en septembre (22 professionnels formés) → retours positifs

2 formations en novembre au GHI

10 novembre : 6 participants

16 novembre : 7 participants

- 1 Responsable d'un pôle seniors Ville
- 2 Assistantes sociales GHI Le Raincy Montfermeil
- 1 cadre de gériatrie
- 1 Assistante sociale équipe mobile extrahospi
- 1 IDE libéral
- 2 Responsables SAAD
- 1 gestionnaire de cas

PARTIE 3

DÉCIDER

1. validation d'un outil : visibilité de l'offre à destination des aidants proches
2. stratégie de constitution du guichet intégré MAIA
3. programmation des travaux locaux et départementaux 2017



3.1



validation d'un outil : visibilité de l'offre à destination des aidants proches



3.1 validation d'un outil : visibilité de l'offre à destination des aidants proches

IDENTIFICATION DES RESSOURCES D'AIDE AUX AIDANTS PROCHES :

	Type d'offre	Mode de prise en charge	Légende	Organisme Nom de la structure	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Commentaire	
Approche cognitive	Éducation, formation	en groupe		Formation France Alzheimer						
		en ligne		Formation France Alzheimer						
	Information, conseils, avis	en ligne			Site internet Pour Les Personnes Âgées	http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/aidant-un-proche/				
					Site "Aidons le nôtre"	http://www.aidonslenotre.fr/				
					Site internet Guide France Alzheimer	https://guide.francealzheimer.org/				
		individuel			Aide aux tuteurs familiaux UDAF 93	33 place Jean Mermoz	93370	MONTFERMEIL	01 45 09 70 05	Tous les 2e vendredi/mois
					Aide aux tuteurs familiaux UDAF 93	266 Avenue du 8 Mai 1945	93330	Neully-sur-Marne		
		ouvert			Conseil Écoute Relais des aidants	30 rue du Général Leclerc	93370	MONTFERMEIL		
					Informations - conseils France Alzheimer	15 allée du Clos d'Ambert	93160	Noisy-le-Grand	01 45 92 75 12	Cheque mois, le 3ème jeudi, de 13h30 à 15h30
					Informations - conseils France Alzheimer	5 rue du Dr Pesquié	93300	Aubervilliers	01 48 11 21 93	Cheque mois, le 3ème lundi, de 14h30 à 16h30
			Informations - conseils France Alzheimer	142-146 avenue du Belvédère	93310	Le Pré-Saint-Gervais		Cheque mois, 2ème lundi de 14h30 à 16h30		
			Informations - conseils France Alzheimer	154 bis, rue de la République	93230	Romainville		Cheque mois, 2ème mardi de 14h30 à 16h30		
Approche émotionnelle, psychomotrice	Soutien apporté par des pairs	par téléphone		Écoute téléphonique France Alzheimer				01-43-01-09-66	Engagement de réponse dans les 48h	
				Écoute téléphonique France Parkinson		93 200	Saint-Denis			
		en groupe		Groupe de parole France Parkinson	9-11 rue Génin	93 200	Saint-Denis	01 55 84 41 94		
	Soutien apporté par des professionnels	en groupe			Groupe de soutien France Alzheimer	20 Bd de Gourgues	93600	Aulnay-sous-Bois		Cheque mois, 2ème samedi de 9 h30 à 11 h30
					Groupe de soutien France Alzheimer	6 allée de Bragança	93320	Les Pavillons-sous-Bois		Cheque mois, 4ème samedi De 9h30 à 11h30
		individuel			Cafés des Aidants ☉	CCAS		Bagnolet	01 43 60 58 90	Ouverts à tous les aidants, les Cafés des Aidants sont des temps et des lieux d'échanges et de rencontre. Animés par des professionnels, ils permettent également de trouver des réponses à ses questions et des clés pour mieux vivre sa situation d'aidant.
					Cafés des Aidants ☉	Génération 120		Drancy	01 48 95 20 08	
					Cafés des Aidants ☉	Café - Tabac de la Mairie, 10 avenue Pasteur		Montreuil	01 48 70 65 01	
					Cafés des Aidants ☉	15 allée du Clos d'Ambert	93160	NOISY LE GRAND	01 45 92 75 12	
					Psychologue clinicien	https://drive.google.com/open?id=1VeoMbrj5oAdeVjYM_wEi0OKfrvA&usp=sharing				
		ADEF Médiation familiale	20L allée de Gagny	93390	Clichy-sous-Bois					

T1	Classification des mesures d'aide aux aidants selon Interlinks
	Mesures spécifiques directes
	En nature
✓	Approche cognitive • Information, conseils, avis • Éducation, formation des aidants pour « aider » les aidants professionnels
✓	Approche émotionnelle, psychologique • Soutien apporté par... des professionnels des groupes de pairs
✓	Approche sociale • Loisirs, bons moments, culture, vacances...
✓	Approche « santé » • Check-ups/visites médicales/Cafés « Alzheimer » • Programme « Bien vieillir »
	Monétaires
	Types d'usage • Complément de revenu • Reconnaissance symbolique • Substitut à l'aide professionnelle
	Mesures spécifiques indirectes
	Reconnaissance « politique » • Groupe de revendication
	Facilitation de l'activité professionnelle des aidants • Droits à la retraite • Droits à la protection sociale • Existence de congés « aidant familial » et possibilité d'être rémunéré Oui Non • Aménagement des horaires de travail (activité professionnelle) Légal Informel
	Reconnaissance des besoins de l'aidant • Évaluation spécifique des besoins
✓	Mesures non spécifiques directes
✓	Modalités de répit • Séjours temporaires en institution • Centres de jour • Garde à domicile de la personne âgée (nuit, jour, 24h/24, week-end)
	Mesures non spécifiques indirectes
	Monétaires • Allocation pour la personne âgée dépendante • Budget personnel • Exemptions fiscales ou de charges sociales (employeur) • Bons monétaires (Chèque emploi-service universel, Cesu)
	En nature • Accès aux services de soins de long terme (financement public) • Adaptation du logement • Informatique Télésurveillance simple Télésurveillance complexe



3.1

validation de la cartographie : visibilité de l'offre à destination des aidants proches



Aide aux tuteurs familiaux UDAF 93



Informations - conseils France Alzheimer



Formation France Alzheimer



Groupe de soutien France Alzheimer
Groupe de parole France Parkinson



Plateforme d'accompagnement et de répit



Pause-café
ADEF Médiation familiale



Cafés des Aidants ®



Écoute téléphonique
Conseil Écoute Relais des aidants



Café mémoire France Alzheimer 93



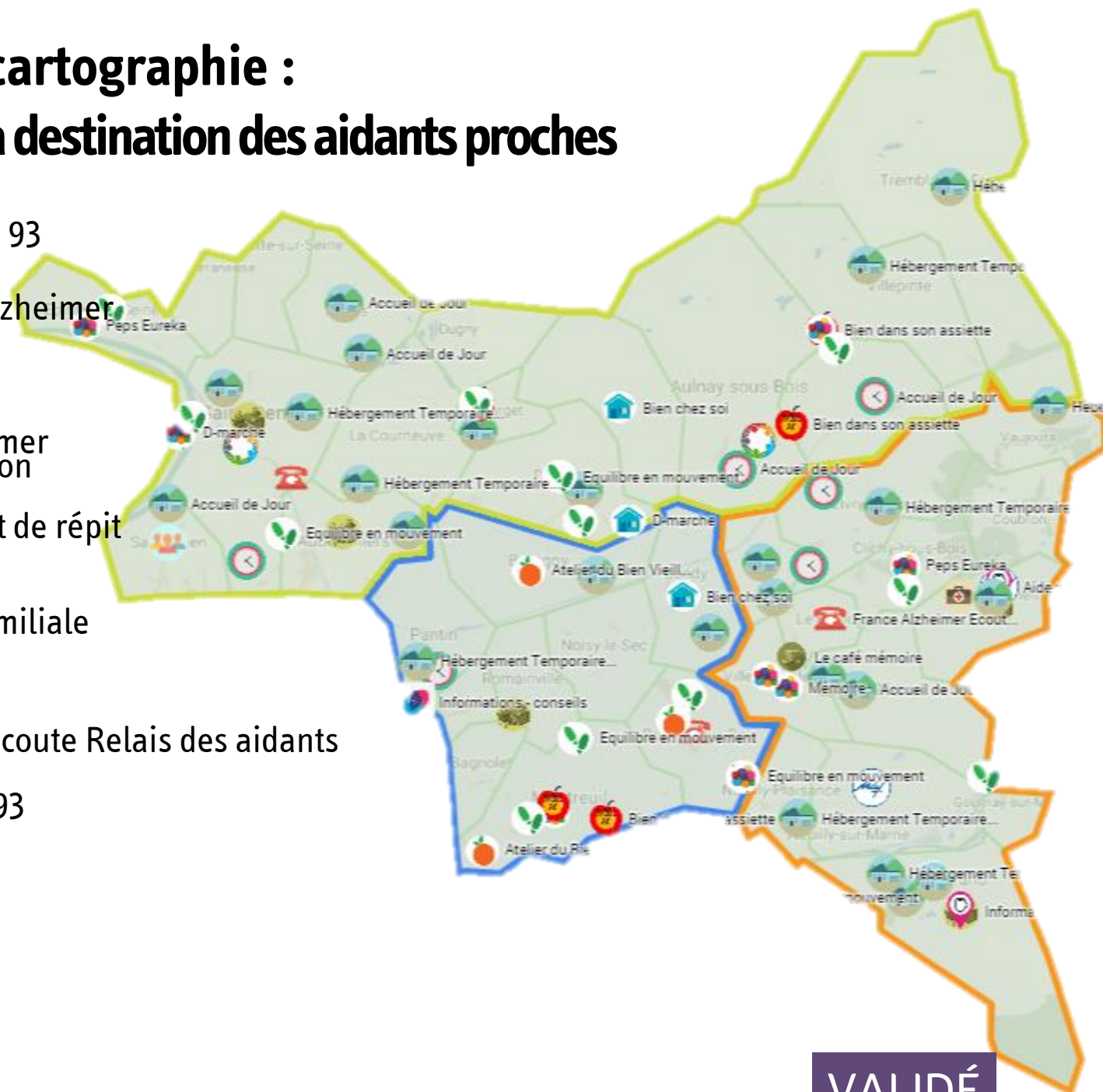
Cap prévention santé CPAM



Accueil de jour



Hébergement temporaire



VALIDÉ

3.2



stratégie de constitution du guichet intégré MAIA

> Charte

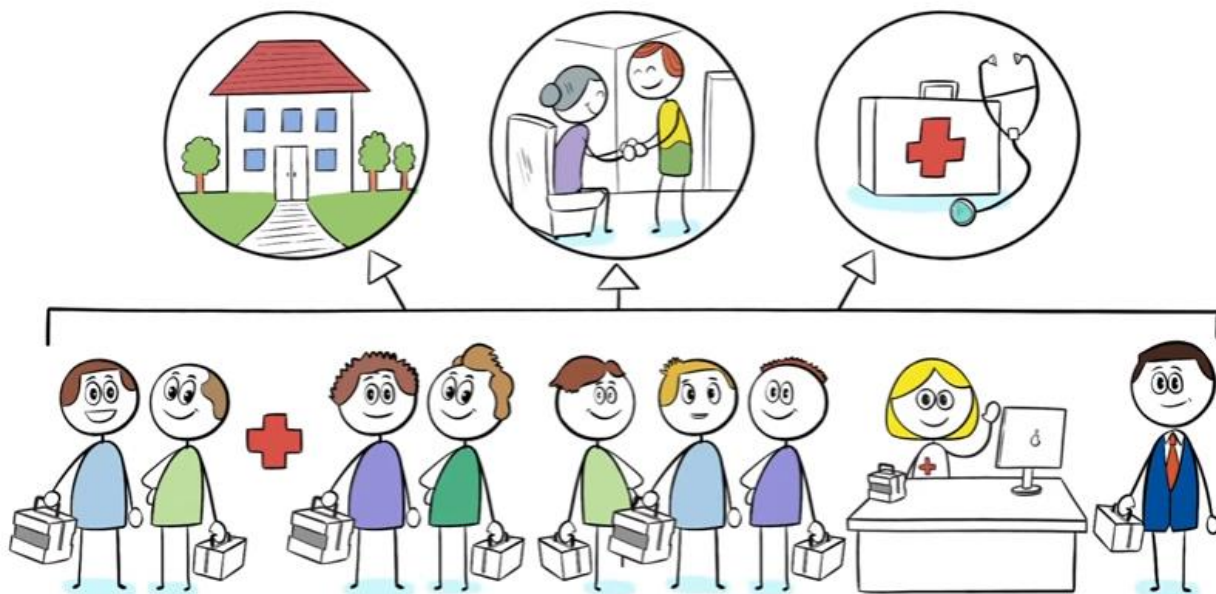
> Diffusion du RMD



Démarche
départementale

3.2

Charte d'engagement dans le Guichet Intégré



Les objectifs du Guichet Intégré sont :

- Que chaque lieu ou chaque structure constitue, pour une personne âgée en demande, un **accès de proximité pour l'accueil, l'information, l'analyse des besoins et l'orientation.**
- Que cette orientation ait pour objectif de **faciliter le parcours de soins et de vie** des personnes en perte d'autonomie ainsi que de leurs aidants en **évitant notamment les réponses fragmentées, partielles.**

Il s'agit donc pour chaque acteur, dans une logique de co-construction, d'installer un processus de **validation et d'utilisation d'outils communs d'analyse et d'orientation** pour mettre en œuvre une réponse harmonisée, complète et adaptée :

- ▶ **Harmonisée**, quel que soit le lieu ou la personne s'adresse.
- ▶ **Complète**, avec une lisibilité sur l'ensemble des ressources du territoire.
- ▶ **Adaptée** aux besoins individuels de la personne avec une analyse multidimensionnelle de sa situation.



3.2

Charte d'engagement dans le Guichet Intégré

Proposition de **trame de la Charte** avec description :

- Des **valeurs** des professionnels
Écoute et respect de la personne, individualisation des accompagnements, éthique de l'échange d'informations...



- Des **principes d'action**
Démarche qualité, amélioration continue, continuité des prestations, anticipation des risques de rupture, ouverture aux autres métiers...

- Des **objectifs** opérationnels :
Démarche interne de formation, information, sensibilisation des professionnels, Volonté d'outillage de la structure (SI, formulaires d'orientation, ...) et d'accompagnement à l'évolution des outils
Contribution au diagnostic territorial (recensement, analyse et partage des points de fragilité dans les parcours de santé...)



3.2

Modalités de finalisation des fiches du Référentiel de Missions Différenciées

Proposition soumise à validation :



Constats :

1. Le RMD est **un des outils essentiels de connaissance de l'offre** sur le territoire.
2. La légitimité de cet outil s'appuie sur la **validation**, par les professionnels et services concernés, **des fiches les concernant**.
3. Au vu du nombre de structures/services à présenter, la validation au travers de groupes de travail successifs est **chronophage**.

Propositions :

1. **Pré-écriture d'une fiche** « document de travail » par les trois pilotes MAIA du département.
2. Identification des **structures souhaitant valider** une ou plusieurs fiches
 - a. Structure décrite + partenaire extérieur (sujet « naïf »)
 - b. Sur la base du volontariat
 - c. En volonté de représentativité des trois territoires MAIA du 93
3. **Questions/réponses** et échanges par courriels successifs
4. Objectif de **validation sous 15 jours** à partir du mail initial



3.2

Modalités de finalisation des fiches du Référentiel de Missions Différenciées

Enjeux et discussion : volume vs qualité de l'accompagnement

1. Hypothèse **diffusion large**
(adressage postal) : partenaires
TCT, services hospitaliers, Centres
de Santé, Services Sociaux et
Médico-Sociaux, CCAS, Médecins
Traitants (874), IDEL (714), Officines
(433)

→ comment assurer son appropriation?

2. Hypothèse **diffusion accompagnée**
(remis en formation MAIA) :

Ex : 5 formations x 20 personnes/an x 3
territoires = 300 personnes/an

→ comment assurer une diffusion large?



3. Hypothèse **diffusion mixte**

diffusion large aux pros de santé libéraux : Médecins Traitants (874), IDEL (714), Officines (433)
Et diffusion accompagnée aux partenaires TCT, services hospitaliers, Centres de Santé,
Services Sociaux et Médico-Sociaux, CCAS,

Proposition : questionnaire 5 MG sur l'outil



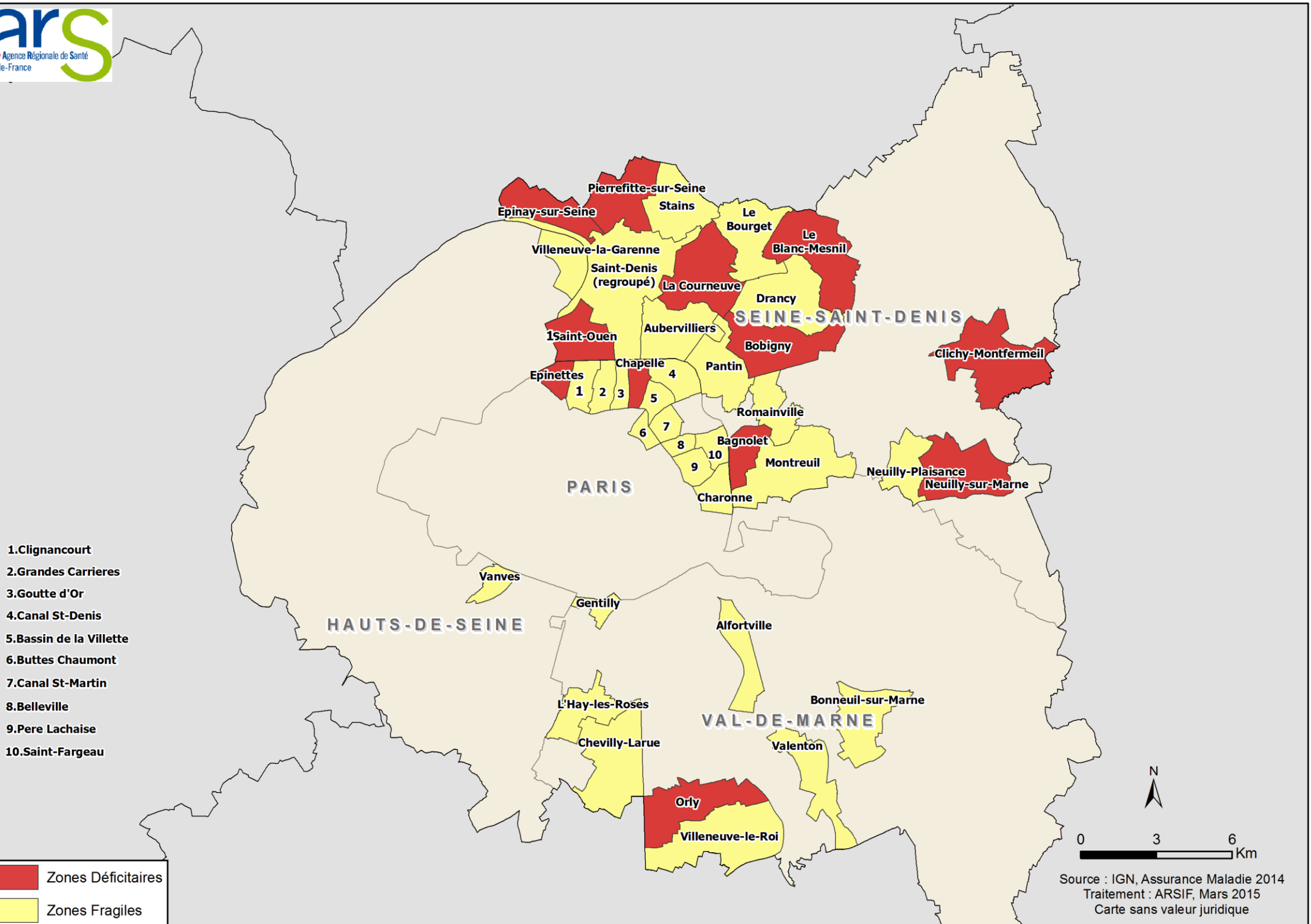
3.2

Proposition soumise à validation : création d'un groupe de travail départemental sur le projet "Pas une personne âgée dépendante sans médecin traitant "

Constats :

1. Pour des PA poly-pathologiques et/ou isolées et/ou fragiles, **l'absence de suivi médical est un facteur de risque** majeur
2. En Seine Saint-Denis, la **démographie médicale est faible** et son évolution inquiétante.
3. Les professionnels de ville (dont les gestionnaires de cas) sont régulièrement confrontés à cette situation de **personnes âgées fragiles en rupture de suivi.**

La Table de Concertation Stratégique du mois d'Octobre 2016 a validé l'idée d'**engager une recherche sur ce sujet et d'identifier des pistes de réponse** en regard de ces situations, notamment quand l'accompagnement en gestion de cas révèle l'absence de médecin traitant dans une situation où une compétence médicale est essentielle.



- 1. Clignancourt
- 2. Grandes Carrieres
- 3. Goutte d'Or
- 4. Canal St-Denis
- 5. Bassin de la Villette
- 6. Buttes Chaumont
- 7. Canal St-Martin
- 8. Belleville
- 9. Pere Lachaise
- 10. Saint-Fargeau

	Zones Déficitaires
	Zones Fragiles

N

0 3 6 Km

Source : IGN, Assurance Maladie 2014
 Traitement : ARSIF, Mars 2015
 Carte sans valeur juridique



3.2

Proposition soumise à validation : création d'un groupe de travail départemental sur le projet "Pas une personne âgée dépendante sans médecin traitant "

1. **Objectivation du constat :**
 - a. **Enquête qualitative** auprès des professionnels du territoire
 - a. Questions fermées (existence du problème, fréquence, évolution...)
 - b. Questions ouvertes :
 - a. Analyse des incidences de ces situations
 - b. Solutions mobilisées actuellement
2. **Réflexions sur les solutions possibles.**
 1. Identification des personnes/structures ressources
 2. Actions à envisager et priorisation des actions
 3. Elaboration d'une **feuille de route**
3. **Présentation des résultats en Table de Concertation Stratégique**



3.2

Proposition soumise à validation : création d'un groupe de travail départemental sur le projet "Pas une personne âgée dépendante sans médecin traitant "

Hypothèses d'objectifs opérationnels (à préciser dans le cadre du GT) :

1. Identifier :

- a. les MG prochainement retraités + hypothèse de PA sans suivi par absence de remplacement / relais
- b. les PA fragiles aujourd'hui sans suivi régulier (via Gestion de Cas + Service d'Accueil d'Urgences + SUR 93 + SDIS)

2. Recherche des solutions avec, par ordre de priorité :

- a. Autre médecin libéral du territoire / MSP
- b. Centre de Santé (VAD? Accessibilité? Transport depuis le domicile)
- c. Consultation de MG d'un hôpital de proximité (question transport)
- d. Mobilisation de SUR 93 avec dossier médical ++ disponible au domicile
- e. Articulation avec les équipes de médecins libéraux de remplacement (projet dans le PLFSS 2017)

Objectifs de l'étude : analyse freins/leviers, conditions de mises en œuvre, ressources nécessaires, indicateurs de suivi.

PARTIE 4

Perspectives

1. programmation des travaux locaux et départementaux 2017





4.1

Prochaines dates 2017



Démarche locale

Prochaines tables tactiques :

9h30-12h30 : 15mars - 14juin - 13septembre - 6décembre

Groupes de Travail :

départementale

Cadre juridique de l'échange d'informations : **25 janvier 2017** (Montreuil)

départementale

« Maltraitance » : **23 janvier 2017** (Bobigny) 14h-16h

Démarche locale

Sortie d'hospitalisation : **3 février 2017** (Montfermeil) 9h30-12h00

Démarche locale

Ressources d'aide aux aidants : **X octobre 2017** (Montfermeil) 9h30-12h00

Formations :

Démarche locale

Évaluer l'aide et le soins à domicile : **fin fév. 2017** (à confirmer) 9h00-12h00

Matinée d'information Onco-gériatrie **9 mars 2017** (à confirmer)

Communication patient **20 avril 2017** (à confirmer)

Évènements :

Démarche locale

31 janvier : comité de coordination Filière gériatrique 93 Sud-Est

régionale

18 janvier : rencontre régionale Filière gériatrique – ARS idf

VALIDÉ